

DÉFI

10

Des stratégies de lieux partagés

En synthèse

- ◇ Le numérique menace certains lieux d'obsolescence, en dématérialisant un certain nombre de services, tout en outillant des dynamiques de partage de lieux existants, ainsi que de création de "tiers lieux" pensés autour du partage ;
- ◇ Ces dynamiques de partage pourraient rencontrer des objectifs écologiques : lutte contre l'étalement urbain, réduction des déplacements automobiles contraints... Cependant, en dehors de certains tiers lieux associatifs, l'enjeu écologique n'est pas au coeur du modèle des lieux partagés comme des plateformes de partage d'espaces existants ;
- ◇ L'enjeu est de concevoir des stratégies de lieux partagés à des plus grandes échelles, qui poursuivent entre autres des objectifs environnementaux explicites.



1 L'enjeu : concevoir le partage des espaces au service de l'environnement

Le numérique a fortement contribué à développer de nouvelles formes de lieux partagés (les fameux "tiers lieux" - coworking, fab labs...) ainsi que de nouvelles formes de partage de lieux privés : habitations (AirBnB, couchsurfing, colocation), bureaux, lieux de services (maisons de service public, commerces de proximité devenus "multiservices"), etc. Comme l'indique [le projet Softplace](#) de la Fing, "le numérique menace certains lieux d'obsolescence [par exemple les guichets, bureaux de postes et autres agences bancaires], en dématérialisant un certain nombre de services alors que d'autres lieux hybrides et partagés émergent sur les territoires. Certains de ces nouveaux lieux sont déjà en mutation (Espaces publics numériques) tandis que certains territoires fondent sur eux leur développement futur, à l'instar des 'Fab Cities' ou des 'Sharing cities'."

La finalité de ces projets n'est généralement pas environnementale. Il

s'agit plutôt de mieux exploiter les espaces existants, de réduire les coûts, parfois de rapprocher les services de leurs utilisateurs, ou encore, de répondre à de nouvelles attentes (maisons de santé, coworking). Mais l'écologie pourrait y trouver son compte. Les télécentres cherchent entre autres à limiter les déplacements domicile-travail, les lieux multiservices peuvent répondre à plusieurs besoins d'un coup, la réutilisation de lieux existants peut éviter des constructions inutiles... Ainsi, pour les aménageurs, la perspective de dissocier les lieux des services peut répondre à des objectifs à la fois environnementaux (limiter l'étalement urbain ou en réduire les conséquences, limiter la construction...), sociaux (mixité sociale, gentrification des centres, ghettoïsation des périphéries, espaces fermés destinés à des populations aisées) et économiques (réduire les coûts de distribution des services publics et privés, favoriser l'émergence de nouvelles activités).

Aujourd'hui, cependant, l'économie collaborative des lieux, comme presque toute l'économie collaborative fondée sur les plateformes numériques,

cherche d'abord à répondre à des besoins monétisables ; les bénéfices environnementaux en sont éventuellement un sous-produit, jamais prioritaire et rarement mesuré de manière sérieuse. Cette économie pose de nouvelles questions aux territoires, à des niveaux différents : certains grandes métropoles se battent contre l'"Airbnbisation" responsable de la pénurie de logements ou de la "pollution touristique", alors que des villes moyennes y voient des réponses possibles à la désertification de leur territoire¹⁶. Il en va autrement des "tiers lieux" communautaires et associatifs, qui sont souvent des espaces d'expérimentation de nouvelles pratiques à vocation (entre autres) sociale et environnementale, mais ceux-ci s'adressent généralement à une toute petite partie de la population.

Pour que les espaces partagés contribuent plus fortement à la transition écologique, plusieurs défis doivent être relevés :

-
- Δ Penser ces approches avec, entre autres, une vraie finalité environnementale - et soutenir celles qui la mettent déjà au cœur de leur modèle ;
-
- Δ Pérenniser et mettre en réseau les lieux partagés : trop solitaires, expérimentaux, parfois trop dé-

pendants de bonnes volontés militantes et/ou de soutiens publics, les lieux partagés ont souvent une durée de vie courte. Le numérique peut certes contribuer à "déspecialiser les lieux", les rendre plus programmables, ouverts, réversibles... mais il doit aussi aider organiser de nouveaux appariements entre lieux, services et usagers afin de coupler de manière plus efficace l'offre et les besoins, recréer de véritables maillages territoriaux, aider ces lieux à stabiliser leurs sources de revenus, faciliter la circulation de personnels. Il peut aussi faciliter l'échange de pratiques et la construction d'outils communs : le fondateur d'une des associations à l'origine des [Grand voisins](#), véritable quartier associatif provisoire au centre de Paris, voit par exemple dans cette expérience l'occasion d'inventer une sorte d'Airbnb de la vacance immobilière (...) en créant une boîte à outils pour l'occupation éphémère¹⁷.

16. https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2017/12/29/l-economie-collaborative-levier-d-un-nouveau-recit-pour-les-villes-moyennes_5235613_4811534.html

17. https://www.lemonde.fr/festival/visuel/2016/07/08/ceux-qui-font-redonner-vie-a-des-immeubles-vides-en-toute-lega-lite_4966276_4415198.html#meter_toaster



2 L'agenda de Transitions² pour une meilleure optimisation de l'usage des lieux

Acteurs, initiatives et réseaux déjà engagés à relever ce défi

La contribution du numérique au partage des lieux est donc aujourd'hui largement à l'œuvre :

Δ Des lieux hybrides proposant déjà des services multiples : les maisons de services au public (qui délivrent au sein d'un même lieu des services publics, ou parfois privés, de proximité), les tiers-lieux (fab labs, espaces de coworking, repair cafés, ...), les EPN (Espaces publics numériques, espaces de formation aux usages du numérique qui proposent aussi des activités d'aide au retour à l'emploi, d'apprentissage de la programmation, etc.), les conciergeries (qui mettent à disposition des salariés d'une entreprise ou des habitants

d'un territoire des services du quotidien) ;

Δ Des services de location éphémère pour professionnels et particuliers, comme [Ublane](#) ou [Bureaux à Partager](#), qui sont un premier

exemple de "plateformes d'appariements" qui peuvent outiller les acteurs urbains et territoriaux et produire de nouvelles rencontres entre offre et besoins, entre lieux, services et usagers ;

Δ Des villes qui pensent des stratégies autour de lieux, notamment des fab labs : en 2015, Barcelone annonçait vouloir devenir la [première Fab City](#), la capitale du prototypage, en développant un réseau dense de fab labs, publics et privés ; en 2017, après Paris et Toulouse, Rennes¹⁸ s'engageait à son tour dans le réseau Fab City, pour prolonger des politiques publiques portant sur l'économie circulaire, l'entrepreneuriat social et solidaire, la réintroduction d'unités de productions industrielles en ville, ... ;

Δ Des collectifs d'acteurs qui veulent faire écosystème : [le collectif Ba-](#)

[bylone](#) est un réseau d'architectes, urbanistes, paysagistes, jardiniers, agronomes, apiculteurs, ... réunis autour de l'agriculture urbaine et

Lieu" comme le propose la région Normandie afin de constituer sur le territoire un réseau de tiers-lieux, fournissant un haut niveau



LES GRANDS VOISINS, À PARIS - SOURCE : WIKIMEDIA COMMONS

la résilience urbaine, qui veut "imaginer et mettre en œuvre un projet de tiers-lieu dédié au design d'écosystèmes résilients et à l'agriculture urbaine" ;

Δ La mise en place de "label Tiers-

de prestations de services à toute personne, quelque soit son statut (salarié, télétravailleurs, indépendants, travailleurs nomades, ...).

18. <http://www.labfab.fr/labfab-etendu-fabcity/>



Cette même région a par ailleurs mis en place un projet [“Territoire durable 2010”](#) regroupant 10 territoires pilotes d'innovation, afin d'encourager les territoires à élaborer des stratégies globales de territoires sur les questions de développement durable.

Des actions collectives à engager ou poursuivre

L'Agenda de Transitions² invite à travailler dans trois directions :

Approfondir la connaissance des effets écologiques et sociaux du partage de lieux

Il existe de plus en plus d'études sur les effets écologiques (souvent ambigus) de dispositifs “collaboratifs”, par exemple le covoiturage. Trop peu d'entre elles portent, à notre connaissance, sur les lieux - d'habitation, de travail, de service. Les effets sont parfois paradoxaux : ainsi, les télécentres, délibérément créés en périphérie afin de limiter les déplacements, rencontrent rarement leur public, alors que les espaces de coworking, le plus souvent en centre ville, attirent plus - mais génèrent probablement plus de déplacement.

Ces questions se posent également à l'échelle de territoires entiers : les stra-

tégies de Fab Cities peuvent-elles être “vertes” et si oui, sous quelles conditions ?

Travailler et soutenir des stratégies explicites de lieux partagés dans une intention sociale, écologique et économique

Les territoires et les entreprises qui y travaillent auraient intérêt à développer des “stratégies de lieux partagés”, comme le proposait le projet “Soft-place”, en favorisant la mise en réseau des lieux existants ; la déspecialisation des lieux comme des morceaux de territoire ; l'appariement entre lieux, services, personnels et publics (être présent là et quand les usagers le sont aussi) ; l'émergence, la qualification et la mobilité professionnelle de nouveaux médiateurs...

En outre, la prise en compte des questions écologiques devrait faire partie des défis relevés par les nouveaux lieux partagés (d'éventuels soutiens publics pourraient y être conditionnés) comme par les plateformes de partage (et de leur éventuelle régulation).

Cartographier et développer l'espace des “micro-coordinations”

Comme l'invitait le projet [Alléger la ville](#), pour mieux prendre la mesure des innovateurs locaux, et de leurs initiatives, sur les territoires urbains : consommation collaborative, covoiturage, recyclage, échanges de biens et de services, habitat coopératif ... L'enjeu est de concevoir équipements

Autres ressources :

- The environmental value of the Maker movement, Elisabeth Unterfrauner, Margit Hofer, Maria Schrammel et Claudia Magdalena Fabian, 2019
- [Explorations des tiers-lieux comme vecteurs de transition écologique et solidaire](#), Explor'ables, 2018
- [Tiers-lieux, un défi pour les territoires](#), mission co-working, 2018
- Le Kit AgirLocal [“Le numérique au service des démarches environnementales de nos territoires”](#), 2017
- Le [projet Sharitories](#) du Lab Oui Share x Chronos, sur le collaboratif au service des villes moyennes, 2017
- L'étude de l'ADEME sur les [Potentiels d'expansion de la consommation collaborative pour réduire les impacts environnementaux](#), 2016
- Les résultats du projet [Sharevolution de la Fing et OuiShare](#), 2015
- Les initiatives d'urbanisme transitoire en Île-de-France depuis 2012, [cartographiées par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme](#)

et services qui vont leur permettre de pérenniser, amplifier leurs actions, de diffuser leurs idées, de se fertiliser les uns les autres pour *“soutenir l'innovation ascendante urbaine”*.